

# Henry de Montherlant « entre les deux mondes » : la leçon des manuscrits (II)

Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité, n°17, 2013, p. 165-182

Pierre Duroisin

## Résumé

Cet article complète celui qui a paru sous le même titre dans le n° 16 d' *Anabases*. Un ensemble de manuscrits « Sur la religion » où Trajan et Tibère côtoient les érudits de la Renaissance nous aidera d'abord à mieux comprendre ce que recouvre le *credo* de Montherlant : « Absence de foi ; mais sympathie pour la religion, mêlée à amour pour le grand Pan ». Après quoi on reviendra au manuscrit de 1922 pour son volet *Julien l'Apostat*. Un volet presque entièrement constitué de notes de lecture relatives à Julien où surgit, comme par accident, le philosophe Peregrinos, en mémoire de qui l'écrivain publiera bientôt un essai intitulé, pour répondre au pamphlet homonyme de Lucien, *La Mort de Peregrinos*.

' Passer dans le christianisme et en sortir,  
à peu près comme les auteurs classiques,  
qu'il faut avoir connus et avoir oubliés <sup>1</sup>.'

Les lecteurs d' *Anabases* qui se souviennent du manuscrit de Montherlant intitulé *La Garde autour de Pan et Julien l'Apostat* qui leur fut présenté dans le numéro 16, un manuscrit du 30 décembre 1922 où l'auteur du *Songe* et des futures *Olympiques* s'efforce de « concilier l'antiquité païenne et le catholicisme », ces lecteurs se souviennent aussi de la mutation qui lentement s'opéra dans l'esprit de l'écrivain, jusqu'à lui faire dire en 1929, après une courte retraite à Montserrat, que « chercher à concilier Pan et Jésus-Christ est un exercice souverain pour vous faire jouir l'imagination, si vous n'êtes pas croyant », mais que le Christ mêlé aux patries, à l'argent, au sport et ainsi de suite est « un spectacle qui vous fige si vous vous mettez

seulement un instant dans la peau d'un homme qui aime le Crucifix ».

Une évolution que le dossier « Sur la religion » annoncé dans ce même numéro d' *Anabases* nous permettra de suivre de plus près, avant qu'on ne revienne au manuscrit de 1922 et qu'on ne boucle du même coup l'enquête sur Julien.

## « Sur la religion »

« Sur la religion » est un dossier qu'il faut lire en trois temps, à commencer par une page sur le héros du *Songe* au verso d'une lettre circulaire de l'Œuvre de l'Ossuaire de Douaumont qui donne un irréfutable *terminus a quo*, vu qu'il y est question du numéro du 25 juin 1921 que la *Revue hebdomadaire* avait consacré à la « commémoration de Verdun »<sup>2</sup> :

Tout ce qui nous est dit d'Alban nous porte à le croire : il était avec Grégoire le Grand quand ce pape poussait pour l'âme de Trajan une prière si fervente que la révélation lui était faite que Trajan avait été délivré de l'Enfer ; il était avec S<sup>t</sup> Antoine quand le satyre, offrant à l'ermitte des dattes, lui demanda ses prières pour les dieux du règne ancien. Ce vœu, ce cri, cette haute et triste espérance vers une conciliation entente entre la religion nouvelle et l'immense patrie du paganisme qu'elle n'a pas décrétée hérésie, ah ! c'en est bien assez déjà sans qu'il faille d'autres efforts pour une conciliation à l'intérieur de la chrétienté même. « Chacun reçoit de Dieu son don particulier », écrit S<sup>t</sup> Paul ; et autre part : « Le Christ est-il divisé ? » Avec des différences de nature, les Albans font partie de la grande communion au même titre que leurs frères plus favorisés par la Grâce, et, s'il est vrai qu'ils ne soient pas absolument conformes au modèle offert, de même façon qu'un membre malade ne cesse pas d'appartenir au corps.

Un Alban qu'on dirait sorti des *Notes* de mai 1923<sup>3</sup>, une « conciliation » comme dans le manuscrit de décembre 1922<sup>4</sup> et le pape Grégoire tel qu'il resurgira de son passé dans *Paysage des Olympiques*<sup>5</sup>, il n'est rien dans ce morceau qui ne nous ramène au *Songe* et à *La Garde autour de Pan*.

On reste dans la même ambiance, quel que soit le laps de temps qui le sépare de la page sur Alban, avec le second « paquet » du dossier « Sur la Religion » : quatre pages détachées d'un cahier d'écolier qui renvoient à la préface, datée « Alger, mars 1933 », pour l'édition « définitive » de *La Relève du matin* publiée la même année chez Grasset.

Trois seulement de ces pages nous intéressent ici, dont le premier mérite (laisserait-on de côté les menus écarts entre le manuscrit et le texte imprimé) sera d'opposer la version de 1933 à celle qui sera

retenue en 1963 pour l'édition de la Pléiade<sup>6</sup> :

Quelques personnes trouveront peut-être qu'il est malaisé de concilier deux textes tels que la Relève du Matin et Explicit Mysteriorum offerts au public à quelques mois d'intervalle.

Nous leur répondrons que le doute quant à la vérité du catholicisme est exprimé à plusieurs reprises dans et dès la Relève (p. , le « ciel vide » ; p. , « C'était donc vrai ! » ; et surtout p. , « Je ne crois pas que le don de la foi soit un sine qua non de l'éducation catholique », et la suite). Les phrases qui impliquent l'existence de Dieu y voisinent avec celles qui font une sage réserve : inconséquence sans doute regrettable, mais dont nous dirons, à notre décharge, qu'elle est constante chez les meilleurs écrivains de l'Antiquité, qu'elle n'a empêché ni de penser à peu près convenablement, ni – ce qui nous importe davantage – d'être des hommes vertueux.

Nous n'avons jamais été un chrétien authentique. Mais nous avons toujours été quelqu'un pour qui le bien et le mal existent, et qui a adoré la morale naturelle à travers les formes de la machine catholique.

Si nous étions de ceux qui ne marchent droit qu'appâtés ou tremblants, ce serait pour nous une question primordiale de nous faire une opinion sur le point de savoir si un Dieu rétributeur existe ou n'existe pas, et si ce D[ieu], à supp[oser] qu'il existe, ne serait pas par hasard celui des chr[étiens.] Mais comme nous suivons par pente la m[orale] nat[urelle], avec un élan vif et presque passionné, sans sentir le m[oins] b[esoin] d'une pr[ovidence], ni d'une survie, ni d'une justice d'outre-tombe, c'est une qu[estion] bien 2 [ sc. secondaire] pour nous si nous dev[ons] rapporter ou non nos actions à une divinité, et à laquelle. Q[uel]q[ue] choix où nous nous arrêtons, il ne changerait rien à notre cond[uite.] Il y a donc là un problème qui ne mérite pas nos réflexions, et d'autant moins qu'il est insoluble, comme c'est l'évidence même.

Bref, je ne crois pas au D[ieu] des chr[étiens], mais j'apporte à l'Église sympathie, adhésion et (l'occasion s'en offrant) appui. Cela :

parce que la morale chrétienne pratique étant le plus souvent la m[orale] tout court, je l'admire et m'eff[orce] de la suivre.

parce que ma form[ation], ma cult[ure], ma sens[ibilité], mon imag[ination], mon temp[érament] même sont l'œuvre du pag[anisme] ; or quelqu'un qui veut retrouver l'antiq[uité], auj[ourd'hui], non dans les mon[uments] et les liv[res], mais viv[ante], ne la trouvera nulle part autant que dans l'É[glise] c[atholique].

parce que l'Église est mêlée à ma famille depuis que celle-ci donne trace d'elle-même. Je trouve ce Christ d<sup>s</sup> mon h[éritage] et je [l'accepte avec le reste], par point d'honneur et p[ar] p[iété], comme on acc[épte] la succ[ession] de ses p[arents], ne nous app[ortâ]t-elle q[ue] d[es] e[nnuis.] Pour rompre [avec ce vieux Génie du foyer il me faudrait des raisons irréfutables. Je ne les ai pas.]

Cette position étant toute personnelle, et d'ailleurs s[ans] la m[oindre] orig[inalité], nous ne nous y étendr[ons] pas plus long[ue]ment<sup>(1)</sup>.

Étant bien entendu, en post-scriptum à ce qui précède, que, de même que T[ibère], en une parole qui restera toujours à son crédit devant la « c[onscience] h[umaine] », se refusa à jurer, comme le demandait certain rite, sur ses actes à venir, disant qu'il ne pouvait pas répondre de ce que seraient ses actes dans l'avenir, de même nous faisons avec f[orce] toutes rés[erves] sur nos sent[iments] à venir t[ouchant] la r[eligion].

(1) La nrf de mai 23 a publié de nous s[ur] ce sujet un texte où brame, beugle et barrit la s[ottise] de la j[eunesse], mais qui pour le principal ne diff[ère] pas beaucoup de ce que nous pensons aujourd'hui.

Le seul point qui vaille d'être signalé parmi ceux où le manuscrit s'écarte du texte imprimé concerne les mots « appâtés et tremblants »<sup>7</sup> : tels qu'ils sont (car ils deviendront « par espoir ou par crainte »), ils nous rappellent le « désintéressement » et le « tremblement » du manuscrit de 1922, aussi bien que le « tremblement » de 1929 dans *Le dernier Retour*<sup>8</sup>.

Mais c'est surtout le long développement sur la « sympathie » pour l'Église qui retient l'attention. Il est si bien dans le droit fil des *Notes relatives à la religion et aux passions* de 1923 que l'auteur a pris la peine d'y renvoyer ses lecteurs<sup>9</sup>. Rien n'en subsistera dans la version définitive de la préface, d'où sera aussi éliminée la prudente référence

à Tibère <sup>10</sup>, devenue caduque dès l'instant que disparaissaient les considérations sur la « machine catholique », mais force est de constater qu'en 1933, malgré le virage de *Trois Jours au Montserrat* et malgré le départ qu'il fera bientôt, dans le long Avant-propos de *Service inutile*, entre l'homme qu'il avait été avant 1925 et l'homme qu'il était devenu après cette date <sup>11</sup>, Montherlant n'avait pas renoncé à la « conciliation » <sup>12</sup>.

Cela dit avec une restriction. Le morceau qu'on a retenu occupe un peu moins de deux pages, la troisième page donne de l'anecdote sur Tibère un premier jet dont on aurait fait l'économie s'il ne nous avait renvoyé au pèlerin de *Trois Jours au Montserrat*, celui qui, se convertissant, choisirait sans hésiter « la voie qui toujours se rétrécit » :

Étant bien entendu, en post-scriptum de tout ce que nous venons de dire, mais un post-scriptum essentiel, que, de même que Tibère se refusa, en une parole mémorable et qui reste éternellement à (?) son honneur devant la conscience humaine, à jurer, comme le lui demandait (le) rite, « sur ses actes à venir », disant qu'il ne pouvait pas répondre de ce que seraient ses actions, de même nous faisons fortement toutes réserves sur nos senti[ment]s à venir touchant la religion. Il est possible qu'un jour nous nous † opposions violemment † à [l']Église cath, car il est possible qu'un jour nous nous convertissions et, suivant alors la seule logique, allions au bout de l'état de chrétien.

Dernier pan du dossier « Sur la religion », un texte où le « vœu de conciliation » de la Renaissance n'est plus qu'une affaire de cœur érigée en système, quelque chose comme l'« idéal respectable et touchant » d' *Earinus* :

L'idée catholique, la croyance arrivée à un certain degré de force et de sécurité en elle-même (d'épanouissement) n'a plus peur de l'ennemi. Aucun plein épanouissement n'est un constant : « Garde-toi à droite et garde-toi à gauche ! » La force, la stabilité, permet la sympathie.

C'est l'émouvant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles d'avoir senti le besoin de ne pas perdre pied avec le monde ancien tout en restant dans l'orthodoxie catholique ; c'est un honneur que l'immense effort de conciliation fait par des érudits entre les deux mondes. Les démarches pour prouver que l'aigle qui emporte Ganymède est la figure de l'Esprit Saint, ou que

le simulacre tripartite de Fidius représente la « très sainte

Triade », et celles de ce genre peuvent nous faire sourire<sup>13</sup>. L'immense dépôt inutile et mort de la Renaissance n'imprime pas davantage son œuvre que le tiers des glorieux bavardages de Socrate. Ce qu'il en reste, c'est la tendance d'esprit manifestée par ce trait d'amour émouvant jusqu'à la puérilité de trouver partout des points d'accord. Soyons certains que ce n'est pas une évidence qui mena les humanistes à se sentir d'accord avec l'Antiquité, mais d'abord une sympathie qu'ils sentirent, puis qu'ils cherchèrent à fonder. Et le sentiment que j'ai au soir de cette journée n'est pas différent de celui de ces hommes qui s'étant regardés, virent que l'incompatible était en eux accordable, et cherchèrent alors pour quelles raisons. Il y eut d'abord sympathie et ensuite système<sup>14</sup>.

Le manuscrit de 1922 parlait d'une « certitude joyeuse » pour qui « se rend compte que le catholicisme est en réalité le paganisme continué, tout ce qui nous reste de vivant de la res romana ». L'auteur de ce court essai a le bon sens plus rassis : quelque part dans la marge il a d'ailleurs écrit « symbolisme excessif », et quand il compare « l'immense dépôt inutile et mort de la Renaissance » aux « glorieux bavardages de Socrate », il préfigure le Montherlant de 1938 reprochant au même Socrate d'« avoir ratiociné pendant cinquante ans »<sup>15</sup>. Cela dit, on trouve aussi dans la marge ce commentaire : « arrivés à la paix spirituelle », qui tempère le précédent, qui formellement s'applique aux humanistes, mais qu'on est en droit d'étendre à celui qui, « au soir de cette journée » (Dieu sait laquelle !), a fait s'accorder les incompatibles.

Le tour de force qu'on vient de voir, chez tout autre que l'homme des « et », comme aimait à se définir Montherlant<sup>16</sup>, se paierait d'une sorte de guerre intestine. C'est du moins ce qui ressort de ce petit texte intitulé *Guerre* qu'on doit à M. Barat et qui mettra le point final au dossier « Sur la Religion », sinon à *La Garde autour de Pan* :

Je suis le lieu de deux civilisations. Par héritage, j'ai le quia absurdum de la religion nouvelle ; par élection, le réalisme du monde antique. Je ne peux et je ne veux sacrifier ni l'un ni l'autre.

Il faut trouver un joint entre l'un et l'autre.

Le monde antique m'offre plus. Car il a connu le réalisme mais aussi le transport. [...]

De sorte que s'il fallait sacrifier l'un des deux mondes, je me passerais plus facilement du nouveau que de l'ancien<sup>17</sup>.

L'héritage est celui des *Notes* de mai 1923 ou de la préface à *La Relève* de mars 1933 : « Je trouve ce Christ dans mon héritage et je l'accepte avec

le reste »<sup>18</sup> ; le « *quia absurdum* de la religion nouvelle » est celui du manuscrit de décembre 1922, où les chrétiens sont définis comme « les tenants du *quia absurdum* » ; la conclusion est d'un homme qui choisirait le paganisme s'il était mis en demeure de choisir. Quelle que soit l'époque où fut rédigé *Guerre*, on n'est pas si loin du constat que fera le Montherlant de 1970 :

« Je vois qu'arrivé au terme de ma vie j'ai bouclé la boucle, je suis revenu à la foi de mon adolescence, c'est-à-dire à l'absence de foi ; mais sympathie pour la religion, mêlée à amour pour le grand Pan. *A te principium, tibi desinet* <sup>19</sup>. »

## Julien dans le manuscrit de 1922

*A te principium...*Le mot de Virgile nous ramène au manuscrit du 30 décembre 1922 et par là même à ce Julien dont le nom est quasiment absent des sept premiers feuillets. On l'a vu dans le titre mais en ajout, on l'a retrouvé sur la toute première page mais seulement parce qu'il y est question des thermes de Lutèce, et puis plus rien avant les trois dernières pages, du reste intitulées « Julien ». C'est à se demander si Montherlant avait ou non envisagé d'intégrer un *Julien l'Apostat* dans *La Garde autour de Pan* et quelle valeur il faut accorder à ce titre ajouté au crayon en dessous du titre initialement retenu. On peut aussi se demander si ce volet « Julien » est l'exact contemporain du volet « Pan ». Mais il y a fort à parier que ces questions resteront sans réponse.

Il n'y pas à hésiter, en revanche, sur l'ordre dans lequel il faut lire ces trois pages : très vite il apparaît que la page qui clôt le dossier<sup>20</sup> est en fait l'avant-dernière.

Feuillets 8 et 9

### Julien

la tradition place son palais aux Thermes dans Cité : Palais de justice ?

quartiers d'hiver

navires qui reçoivent la retombée des voûtes dans le frigidarium (servant aux habitants et étant municipal)

la révolution qui fit de lui un empereur (Zosime cf.)

La nuit qui précéda sa mort, affligé de présages funestes, sa pensée se reporta, nous dit Libanius, vers cette nuit sacrée où Paris l'avait acclamé

Julien, dans sa lettre aux Athéniens, trace ce tableau de la situation de la Gaule, à son arrivée : « Une multitude de Germains campaient tranquillement autour des villes gauloises qu'ils avaient ruinées. Le n<sup>bre</sup> des villes démantelées par eux pouvait s'élever à 45, sans compter les tours et les forteresses. L'étendue du terrain occupé par ces barbares en deçà du Rhin égalait l'espace compris entre les sources de ce fleuve et les bords de l'Océan. L'ennemi cantonné le plus près de nous était à 300 stades de la rive du Rhin. De plus, ils avaient laissé entre eux et nous un désert 3 fois plus grand par des dévastations telles que les Celtes n'y pouvaient mener paître leurs troupeaux. D'autres villes, quoique plus éloignées des barbares, n'en étaient pas moins dépeuplées. » (tr. Talbot).

p. 16 [*dans la marge*] Constance avait ouvert aux Alamans les portes de l'Empire. La Gaule était envahie. Une des bandes germaniques, conduite par Khrok, avait systématiquement détruit les monuments les plus anciens, les plus beaux, orgueil des villes gauloises. Clermont, Angoulême avaient été ravagés par...

L'Empereur Julien à Paris 8° 17K LK7 38420 [*LK7 en dessous de 17K et l'ensemble de la référence encadré dans le coin inférieur gauche*]

...ces incendiaires (...) « Après la défaite de Magnence, le maître de l'infanterie, Silvanus, débarrassa à peu près la Gaule de ces pillards (...) il fut assassiné. Les Germains n'eurent rien de plus pressé que de rentrer en Gaule : 40 villes des provinces voisines du Rhin furent prises et saccagées. L'odieux de tous ces désastres retombait sur Constance. » (Amédée Thierry, Histoire de la Gaule sous la domination romaine).

Ammien Marcellin affirme que rien ni personne ne s'opposait plus aux dévastations des barbares, et que la Gaule était sur le point d'être mise au tombeau (XV, VIII, 1). Et c'est alors que Julien fut chargé d'aller : « colligere provinciae fragmenta » (XVI, I, 1).

(cf ici p. 17 Luc de Vos)

3 ans après la Germanie tremblait dans ses forêts. La Gaule avait le droit de considérer Julien comme son bienfaiteur.

p. 18 intéressant La révolte provoquée par Constance demande l'armée gauloise. Qui protégera la Gaule ?

BON [*deux fois*] Les Gaulois savaient par expérience qu'il fallait toujours avoir qq'un aux frontières. Exemple de ce qui leur est arrivé + tard quand Stilicon dégarnit la Gaule.

À sa mort : « Je n'ai à me repentir d'aucune de mes

actions. » *[dans la marge de droite, de bas en haut]*

Paul Allard, *Julien l'Apostat*, 8° J 6769 relié *[au verso]*

Feuillet 10

A G. en parle avec respect *[ajout dans le coin supérieur gauche]*  
romance of Peregrinus Proteus, Wieland

Aulu-Gelle, XII, 77<sup>11</sup> Pan[ckoucke], 179-81 BK 120-122 -  
Nis BM 17 *[le 11 en exposant et encerclé, ainsi que le reste de la  
ligne, sont des ajouts]*

Philostrate, Vit. Soph. II, 13

Ammien Marcellin, XXIX, 1 le cite avec respect Nis BM 2  
(éloge de Julien)

Quelques auteurs veulent qu'il ait été sacré évêque en  
Palestine.

Comme sa déposition compliquait démesurément l'affaire,  
il fut mis à mort pour en finir. Ammien Marcellin, Liv. XXIX,  
1. *[texte et référence au verso]*

358-9 27 et 28 ans *[dans la marge et encadré]*

Julien a reçu sa 1<sup>re</sup> éducation d'Eusèbe, évêque de  
Nicomédie, un des chefs de l'arianisme, et de l'eunuque  
Mardonius, Scythe, admirateur d'Hésiode et Homère. Le 1<sup>er</sup>  
le pousse vers l'état ecclésiastique ; le 2<sup>e</sup> esprit grec. « Cette  
éducation mi-païenne mi-chrétienne, remarque M. Lamé,  
n'était pas alors une exception. Au 4<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin  
du 5<sup>e</sup>, les fils de famille étaient le + souvent élevés ainsi,  
dans un égal respect pour les mythologies grecque et juive.  
Au même temps où Julien grandissait à Nicomédie, S<sup>t</sup> Basile  
et S<sup>t</sup> Grégoire de Nazianze recevaient une éducation tout à  
fait analogue. Les enfants ainsi élevés, eux-mêmes devenus  
hommes, prenaient parti (...) restaient toute leur vie  
indifférents entre le pag[anisme] et le christ[ianisme],  
également prêts, suivant qu'ils [le] jugeaient utile à leur  
influence, à briguer les fonctions de pontifes chrétiens ou  
payens (*sic*).

À Constantinople il écoute les leçons de Libanius, païen,  
hellène fervent et pratiquant ; ensuite à Pergame, Édésius,  
le représentant le plus accrédité de l'école néo-  
platonicienne, le + savant des disciples de Jamblique. Puis à  
Éphèse, de Maxime et Chrysanthe. Maxime lui impose les  
privations les plus dures de sommeil, nourriture et parole.  
Au bout d'un mois d'épreuves, Julien, conduit au temple de  
Diane, reçut l'initiation depuis longtemps désirée (...),  
renonça à la relig[ion] chrét[ienne], se voua au culte de

Mithra et choisit le soleil pour son dieu suprême. Taurobole. Il cacha sa conversion à l'hellénisme, retourna à Nicodémie [lire *Nicomédie*], se fit raser la tête et se remit aux pratiques chrétiennes « C'était, dit Libanius, le contraire de la fable : c'était le lion qui prenait la peau de l'âne. » (...) Ensuite va à Athènes. C'était déjà un payen, il devint un philosophe. Athènes dégénérée était encore la plus florissante école de l'Univers.

G<sup>d</sup> dictionnaire universel Larousse, p 1103 [*encadré dans le coin inférieur gauche*]

Ces trois dernières pages du manuscrit, bien que consacrées presque entièrement à Julien, ne nous éclairent pas beaucoup sur ce qu'avait projeté Montherlant. Par contre, elles nous permettent de le suivre à la trace dans ses recherches bibliographiques, et ici deux noms se détachent, formellement cités par l'écrivain : celui de Luc de Vos pour les feuillets 8 et 9 et celui d'Émile Lamé pour le dernier feuillet.

Les notes des feuillets 8 et 9 sont explicites : l'ouvrage qui permet à Montherlant de mieux connaître Julien, ou du moins le Julien « parisien », est un opuscule de Luc de Vos qui avait paru en 1909 chez Champion sous le titre *L'Empereur Julien à Paris*.

Divisé en trois chapitres : « Les Palais de l'empereur Julien à Paris », « Légalité de la révolution de l'an 360 » et « Les Parisiens de l'an 360 furent-ils des naïfs ? Julien fut-il un fourbe ? », ce petit livre ne compte pas plus de vingt-quatre pages, et c'est à la Bibliothèque nationale que l'a consulté le locataire de la rue de la Harpe. Car si le nom de l'auteur n'apparaît que sur le second feuillet, la double référence qu'on lit dans l'encadré du premier feuillet : « 8° 17K LK7 38420 », correspond à celles qu'on a sur la page de couverture et sur la page de titre de l'exemplaire de la BN : « 8° L7K 38420 » et « 8° LK7 38420 »<sup>21</sup>. On retrouve d'ailleurs très vite aux pages 3 et 4 de *L'Empereur Julien à Paris* ce qu'on lit en tête du feuillet 8 : « la tradition place son palais aux Thermes / dans Cité : Palais de justice ? etc. », et qui paraissait un peu sibyllin :

« Les archéologues n'ont pu jusqu'ici résoudre cette question : quel palais l'empereur Julien habitait-il à Paris ? Une tradition [...] le place aux Thermes. Une opinion, plus rationnelle, l'installe dans la Cité, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice [...]. Laquelle des deux hypothèses est la vraie ?

Contre la première on peut faire valoir la vraisemblance. Il est peu probable qu'un César, venant à Paris en quartiers d'hiver, ait choisi son domicile à côté des bains publics. (Les navires, – éternel emblème (*sic*) de Paris, – qui reçoivent la retombée des voûtes dans le frigidarium, encore existant,

des Thermes, sont un indice que l'établissement appartenait à la municipalité et servait aux habitants.). [...] Et cependant, lorsque Zosime raconte la révolution militaire qui fit du César un Empereur, il nous montre les soldats [...]. »

Rien ou quasiment rien ne fut retenu des pages 5 à 15, où de Vos critique et dissèque les écrits de Libanius et d'Ammien Marcellin comme seul peut le faire un philologue. Montherlant n'en conserva que la phrase « La nuit qui précéda sa mort... », d'ailleurs extraite d'une conclusion singulièrement désabusée :

« Julien fut un empereur parisien, un élu de Paris. De là vient que, la nuit qui précéda sa mort, affligé de présages funestes, sa pensée se reporta, nous dit Libanius, vers cette nuit sacrée où Paris l'avait acclamé. Au moment où l'Empire allait lui échapper avec la vie, il se rappelait avec un bonheur mêlé de tristesse les débuts de son règne. Pourquoi Paris ne s'est-il jamais souvenu de Julien ? »

Le dernier chapitre de *L'Empereur Julien à Paris*, « Les Parisiens de l'an 360 furent-ils des naïfs ? Julien fut-il un fourbe ? », relève du désir de légitimer l'élection de 360, et pour le coup, il suffit de reprendre le texte de Montherlant. Ce qu'on lit depuis « Julien dans sa lettre aux Athéniens... » jusqu'à « La Gaule avait le droit de considérer Julien comme son bienfaiteur » vient tout droit, avec les références à Talbot et Thierry, des pages 15 à 17, où de Vos explique pourquoi la Gaule était « redevable à Julien de son salut ».

Même chose pour les brèves notations que Montherlant a ponctuées d'un « intéressant » et d'un « Bon » redoublé : elles condensent les pages 17 à 19 de *L'Empereur Julien à Paris*. Mais qui donc, dans l'exemplaire de la BN, a marqué d'un trait au crayon ces lignes que notre écrivain a résumées d'une phrase : « Les Gaulois savaient par expérience qu'il fallait toujours avoir qq'un aux frontières », et par quoi de Vos justifie la révolte qui dressa la Gaule contre Constance quand celui-ci requit les troupes dont elle avait un impérieux besoin :

« Les Gaulois pouvaient-ils se résigner à n'avoir plus d'armée ? Non, de trop cruelles, de trop récentes expériences les avaient instruits de la nécessité d'avoir toujours à la frontière des troupes capables d'intimider, de repousser les Barbares. Et nous, qui savons comment périt la Gaule romaine, nous ne pouvons qu'approuver leur manière de voir. »

Restent la ligne griffonnée de bas en haut dans la marge de droite : « À sa mort : “Je n'ai à me repentir d'aucune de mes actions” », et la référence du verso : « Paul Allard, *Julien l'Apostat*, 8° J 6769 relié ». Pour le mot prononcé par Julien, c'est encore chez de Vos que Montherlant

l'a trouvé, à la toute dernière page de son opuscule :

« Sur le point de mourir, il dit : “Je n'ai à me repentir d'aucune de mes actions, je me suis mis et je suis resté au poste que m'avait assigné l'intérêt de l'État.” (Ammien Marcellin, XXV, III, 17, 18). »

Il n'en va pas de même, en revanche, pour la référence à Paul Allard, qui n'est pas chez de Vos. Montherlant a-t-il vraiment consulté le volumineux *Julien l'Apostat* de Paul Allard, qui avait paru chez Lecoffre entre 1900 et 1903 ? La traduction qu'il a donnée de ces quatre mots d'Ammien, *Nec me gestorum paenitet*, est bien celle de de Vos, et non d'Allard<sup>22</sup>, mais au moins peut-on tenir pour assuré qu'il avait parcouru le fichier de la Bibliothèque nationale, la cote qu'il a donnée pour ce *Julien l'Apostat* n'ayant pas changé depuis 1922.

Rien non plus ne l'empêchait de lire à la Nationale les œuvres de Julien, et notamment sa « lettre aux Athéniens », qui avaient paru chez Plon en 1863 dans la traduction d'Eugène Talbot<sup>23</sup>, ou l' *Histoire de la Gaule sous la domination romaine* d'Amédée Thierry, qui avait été plusieurs fois rééditée depuis la parution du volume I en 1865<sup>24</sup>, mais il semble que, dans l'un et l'autre cas, il se soit satisfait de ce qu'il avait appris par de Vos. Ce qui nous conduit à la dernière page du manuscrit, à lire en deux temps.

Il y a d'abord une masse de références, à Wieland, Aulu-Gelle et autres, qu'on laissera pour l'instant de côté dans la mesure où elles concernent fort peu Julien ; il y a ensuite une nouvelle série de notes sur Julien, qui occupent l'essentiel de la page et ne poseront aucun problème. Mis à part le renvoi au *Grand Dictionnaire universel Larousse* dans l'encadré en bas de page<sup>25</sup>, tout ce qui suit le double repère chronologique « 358-9 / 27 et 28 ans » (« Cette éducation mi-païenne mi-chrétienne n'était pas alors une exception... », « Maxime lui imposa les privations les plus dures... », « Il cacha sa conversion... », « C'était, dit Libanius, le contraire de la fable... »), tout vient tel quel des pages 27, 47 et 59 du *Julien l'Apostat* de cet Émile Lamé que l'auteur des notes a lui-même cité<sup>26</sup>.

Comme on voit, on est loin de ce qu'on avait dans le dossier sur *La Garde autour de Pan*, avec l'ébauche d'une œuvre qui, même si elle avorta, avait commencé de prendre forme. Certes, le dossier « Julien » confirme pleinement les propos de Faure-Biguet, qu'« en 1922, tandis que les catholiques célébraient *la Relève du Matin*, Montherlant méditait déjà d'écrire une vie de Julien l'Apostat », mais ce ne sont que des notes de lecture, qui ne nous apprennent rien sur la forme qu'aurait revêtu cette biographie, et quand en 1927 Frédéric Lefèvre lui dira que son « œuvre tout entière tend à une restauration de l'esprit du paganisme », avant de lui rappeler que « depuis plusieurs années déjà » on annonce un livre de lui sur Julien l'Apostat, Montherlant se

contentera de répondre – « après un long silence » – que « ce n'est pas

commode d'aimer les hommes »<sup>27</sup>. Sauf erreur, et pour autant qu'on néglige les allusions à Julien qui s'étendent des *Bestiaires* (1926) à *L'Assomption du Roi des Rois* (1942), la seule « retombée » majeure de ces lectures de 1922 sera l'image du « foutriquet hirsute » dans *Trois Jours au Montserrat*. De sorte que la question demeure : faut-il considérer ce dossier sur Pan et Julien comme un ensemble unique ou comme la réunion de deux éléments distincts, qui n'étaient pas pleinement consubstantiels, ou dont l'auteur n'avait pas encore décidé s'ils le seraient un jour et comment<sup>28</sup> ?

Quoi qu'il en soit, le « foutriquet hirsute » de 1929 nous rappelle que celui qui veut écrire sur Julien doit lire les *Res gestae* d'Ammien Marcellin, qui parurent quelque vingt-cinq ans après la mort de l'empereur et que L. Jerphagnon définit comme « un panégyrique vrai »<sup>29</sup>. Or Ammien n'est apparu dans le manuscrit que par le biais de Luc de Vos ou, fort discrètement, parmi les références en tête du dernier feuillet, où « Nis BM 2 (éloge de Julien) » renvoie au volume consacré à Ammien Marcellin et quelques autres dans l'édition Dubochet de 1849, celle de la *Collection des auteurs latins* de Désiré Nisard qu'on trouvait sous cette cote à la Bibliothèque nationale.

Un paradoxe, car on est dans un contexte où le personnage clef n'est pas Julien, mais bien Peregrinos, celui de l'essai que Montherlant publia en 1927 sous le titre *La Mort de Peregrinos*, en écho et en réponse au pamphlet homonyme de Lucien de Samosate.

## Un intrus dans le manuscrit

Personnage hors du commun, Peregrinos est entré dans l'histoire, sinon dans la légende, pour deux raisons au moins : à cause de son adhésion, temporaire, au christianisme, alors qu'il appartenait à l'école cynique, et à cause de la mise en scène de sa mort : l'homme avait annoncé à l'occasion de la 235<sup>e</sup> Olympiade qu'il s'immolerait par le feu aux Jeux suivants<sup>30</sup>, et il tint parole. Lucien étant parmi les assistants, on s'est souvent demandé s'il s'était employé à noircir la réputation de Peregrinos. Montherlant pensait que oui, et son texte est une réhabilitation<sup>31</sup>. Quant au lien qui unit l'essai de 1927 au manuscrit de 1922 (d'où Lucien, autre paradoxe, est absent), il est dans la question que pose l'écrivain quand il considère le mélange d'admiration et de mépris où vécut Peregrinos :

« Comment le juger ? Aulu-Gelle l'appelle “un homme aux

mœurs graves (oh ! oh !), à l'âme constante, aux entretiens pleins de noblesse et d'utilité". Ammien Marcellin parle de lui avec une nuance de sympathie. Son témoin principal,

Lucien, le méprise<sup>32</sup>. »

Voilà pour l'alchimie qui d'un apparent fatras de références a fait de la littérature. Reste à découvrir les origines de ce fatras.

La réponse est dans l'article *Peregrinus Proteus* du *Dictionary of Greek and Roman Biography and Mythology* de William Smith, un ouvrage en trois volumes dont la Bibliothèque nationale possédait plusieurs éditions, notamment celle de Taylor, Walton & Maberly des années 1853-1856. Voici la fin de l'article, signé par Thomas Dyer :

« Lucian, who knew Peregrinus in his youth, and who was present at his strange self-immolation, has perhaps overcharged the narrative of his life. Wieland was so strongly of this opinion that, being unable to refute Lucian from ancient authors, he wrote his romance of Peregrinus Proteus, as a sort of vindication of the philosopher. A. Gellius gives a much more favourable account of him. (Lucian, de Morte Peregrini ; Amm. Marc. XXIX. 1 ; Philostrate. Vit. Sophist. II. 13 ; A. Gell. XII. 11.) »

C'est bien sur cette base qu'a travaillé Montherlant, dont le manuscrit reprend toutes les références de Dyer<sup>33</sup>, et c'est muni de ces références qu'il a d'abord cherché du côté d'Aulu-Gelle. Il constate qu'il en existe une édition Panckoucke en trois volumes datant de 1845-1846, ainsi qu'une édition Firmin Didot, regroupant Pétrone, Apulée et Aulu-Gelle, qui avait été publiée en 1865 sous la direction de Nisard (d'où les cotes «<sup>11</sup> Pan[ckoucke], 179-81 BK 120-122 – Nis BM 17 » après la référence « A. Gell. XII. 11 » de Dyer<sup>34</sup>), mais il leur préfère, comme on va tout de suite le voir, l'édition en deux volumes de Charpentier et Blanchet que Garnier a publiée en 1919<sup>35</sup> :

« J'ai connu à Athènes le philosophe Pérégrinus, que l'on surnomma dans la suite Protée ; c'était un de ces hommes aux mœurs graves, à l'âme constante. Il habitait une chaumière hors des murs d'Athènes ; j'allais souvent le visiter, car ses entretiens étaient pleins de noblesse et d'utilité<sup>36</sup>. »

Philostrate, au contraire de Lucien et d'Aulu-Gelle, n'a pas connu Peregrinos, mais il l'a évoqué dans ses *Vies des Sophistes*, et même s'il se plaît à rappeler comment le bonhomme eut le bec cloué par Hérode Atticus, il le range sans hésiter parmi ceux qui « ont le courage de leur philosophie ». On s'étonne que Montherlant ait négligé ce témoignage,

peut-être parce que les traductions de Philostrate étaient d'un accès

malaisé<sup>37</sup>, peut-être parce que la référence de Dyer prête à confusion : il faut lire II, I, 13 plutôt que II, 13.

Pour Ammien Marcellin, les choses se présentent d'une façon un peu particulière. Si Dyer le signale à l'attention de ses lecteurs, c'est pour le chapitre premier du livre XXIX, où il est en effet question de Peregrinos. Montherlant connaissait Ammien comme le chroniqueur de Julien et pour la haute opinion qu'il avait de l'empereur (d'où la note « éloge de Julien » après la référence « Nis BM 2 » à Nisard), il le découvrait ici pour l'éloge qu'il a fait de Peregrinos : le bref ajout « le cite avec respect » résulte bien de sa lecture du livre XXIX.

Une lecture qui l'avait amené à parcourir tout le chapitre I du livre XXIX. Nul n'ignore qu'un texte ancien, s'il s'agit d'un texte en prose et s'il a de l'ampleur, est souvent divisé en livres, eux-mêmes divisés en chapitres, à leur tour divisés en paragraphes. Lorsque Montherlant cite les livres XV et XVI d'Ammien Marcellin, il le fait après Luc de Vos, d'où les références qui accompagnent les citations : XV, VIII, 1 et XVI, I, 1, mais lorsqu'à deux reprises, il cite le chapitre premier du livre XXIX, il donne les références moins précises de Dyer et de Nisard. Cela posé, quand s'ouvre le livre XXIX, Julien est mort depuis huit ans déjà et Valens exerce sur l'Orient une impitoyable tyrannie. On accuse et on exécute à tout va. L'extrait d'Ammien qu'on lit au verso du feuillet 10 : « Comme sa déposition compliquait démesurément l'affaire, il fut mis à mort pour en finir », et qui est repris tel quel de l'édition Nisard, n'a rien à voir avec Peregrinos. La victime est un certain Pergame, qualifié de beau parleur, qui « déroule une suite interminable de soi-disant complices »<sup>38</sup>. Ce que Montherlant a reconnu ici, c'est déjà « le monde infâme » qu'il dénoncera trente-cinq ans plus tard dans *Le Treizième César*. En revanche, la première référence au livre XXIX (celle du recto : « Ammien Marcellin, XXIX, 1 », avec le commentaire que l'on sait : « le cite avec respect ») conduit à Peregrinos. Parmi les victimes du régime, Ammien cite en effet un jeune philosophe du nom de Simonide à qui son « intrépide constance » valut d'être exécuté par le feu, et voici le passage dont sortira en fin de compte la phrase de *La Mort de Peregrinos* : « Ammien Marcellin parle de lui avec une nuance de sympathie » :

« Simonide quitta la vie comme on se sépare d'une tyrannique maîtresse, impassible, et souriant au milieu des flammes. Sa fin ressemble à celle du célèbre philosophe Pérégrin, surnommé Protée, qui, décidé à sortir de ce monde, se jeta, en présence de toute la Grèce assemblée aux

jeux Olympiques, dans un bûcher élevé de ses propres

mains<sup>39</sup>. »

Une question reste pendante : pourquoi ces références à Peregrinos dans un dossier sur Julien ? On discerne un léger retrait entre le début du feuillet 10 et les notes dérivant du *Julien l'Apostat* d'Émile Lamé, mais qu'en déduire qui ne soit pure spéculation<sup>40</sup> ? Mieux vaut revenir sur ce passage du feuillet 4 : « Il fallait qu'ils eussent durement souffert pour avoir accepté cette religion qui [...] renonçait à la vie », dont on a déjà dit qu'il avait déteint sur *La Mort de Peregrinos*.

Peregrinos, comme on sait, avait annoncé bien à l'avance son intention de s'immoler par le feu, mais ce n'est qu'après avoir cité Aulu-Gelle et Ammien Marcellin comme témoins à décharge que Montherlant signale la chose à ses lecteurs et c'est dans la parenthèse qu'il ouvre à cet instant du récit qu'on trouve de quoi relier le début du feuillet 4 au début du feuillet 10 :

« Notons-le au passage : la facilité avec laquelle on se tuait dans ces temps-là rend suspecte l'atmosphère de bonheur que leur ont prêtée par la suite des esprits inquiets, ou plutôt des chairs inquiètes, car la nostalgie de l'antiquité est un produit de la chair avant de l'être du cerveau. On a une autre preuve de la misère de cette époque. Il fallait être durement excédé pour avoir accepté Jésus-Christ<sup>41</sup>. »

Ce jugement sur l'Antiquité n'est pas sans rappeler celui que portera l'auteur d'*Earinus*, qu'il vaut mieux l'aimer « telle qu'elle se présente à nous, et non telle que l'ont imaginée les névrosés qui préfèrent n'importe quelle époque à la leur »<sup>42</sup>, mais ce sont les derniers mots : « Il fallait être durement excédé... », qui retiennent ici l'attention, dans la mesure où ils mettent en évidence le caractère un peu paradoxal des notes du 30 décembre 1922 : alors que les œuvres qui devaient en sortir sont restées à l'état de projets, voilà qu'on y découvre, dans sa lente maturation<sup>43</sup>, l'un des essais majeurs de Montherlant.

Tout cela dit sans qu'on pense un seul instant à occulter l'essentiel du manuscrit, c'est-à-dire Pan et Julien. Même si *La Garde autour de Pan* qu'annonçait l'auteur des *Notes relatives à la religion et aux passions*, même si l'essai sur Julien que méditait le locataire de la rue de la Harpe n'ont jamais vu le jour en tant que tels (et sans doute parce qu'un temps vint où ils ne s'inscrivaient plus dans le programme de l'écrivain), que de pistes n'y a-t-on reconnues qui, de *Tibre et Oronte* jusqu'à *Mais aimons-nous ceux que nous aimons ?*, en passant par *La Mort de Peregrinos*, *Earinus*, *Trois Jours au Montserrat*, *Le dernier Retour* et

Paysage des Olympiques, conduisent à l'œuvre achevée.

Pour le reste, ce sera au lecteur de juger (sans perdre de vue ce mot de *La Marée du soir* : « Que je fasse parler les Romains ou que je fasse parler les chrétiens, c'est toujours "cette voix d'un autre monde". Car "l'autre monde", c'est moi<sup>44</sup> ») si les notes de décembre 1922 avec tout ce qui s'ensuit font pencher la balance du côté de Pascal ou du côté de Lucrèce<sup>45</sup>.

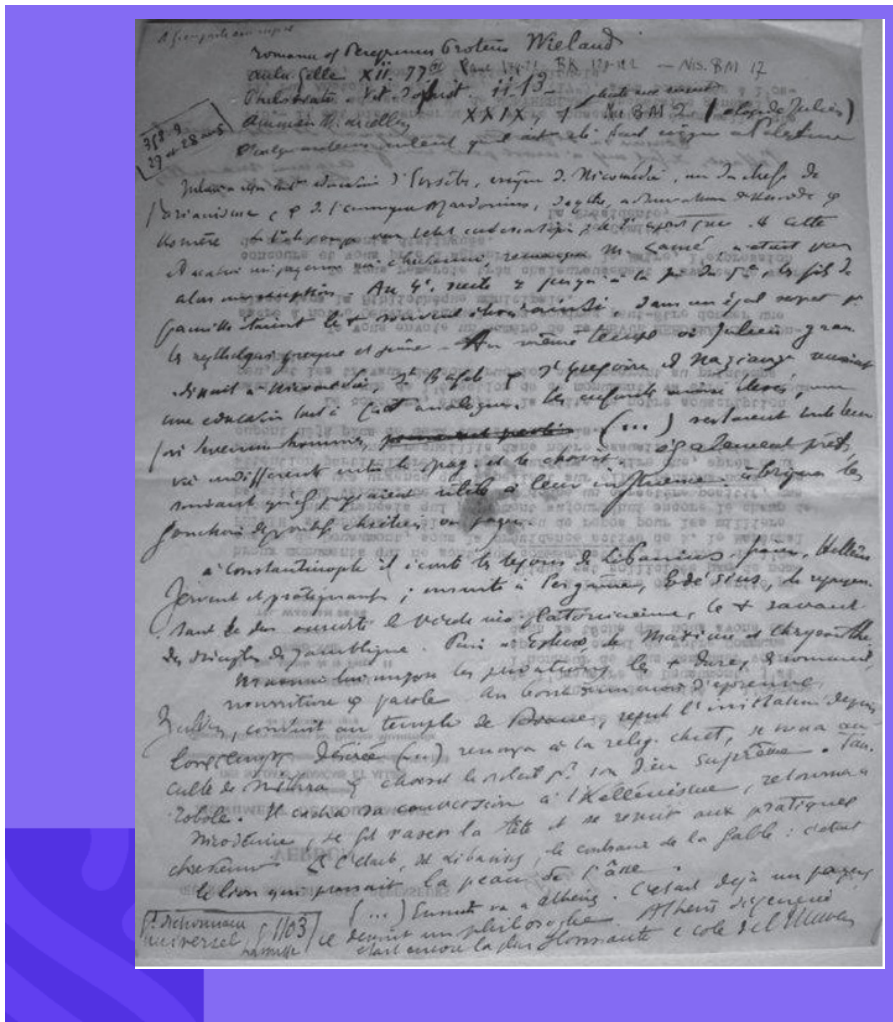


Figure 1. Figure 1. Feuille 10

## Notes

1.\* Pour la première partie, voir *Anabases* 16 (2012), p. 49-81.

Extrait du *Carnet XLIII* de 1943 (E, p. 1319). Pour les conventions dans les références, voir la Partie I, note 1.

2. Voir la note 2 de la Partie I, à ceci près qu'il ne s'agit pas de la même lettre circulaire.

3. Cette page sur Alban est numérotée 13 et les derniers mots : « ne

cessent pas d'appartenir au corps », sont suivis d'un « S'ils » qui suppose une suite. Peut-être un brouillon pour les Notes du 1<sup>er</sup> mai 1923.

4. C'est pourquoi on a signalé que « conciliation » fut remplacé par « entente ».

5. Avec cette nuance que dans *Paysage des Olympiques* Montherlant se reporte au texte même de la *Divine Comédie*. Le détail précis de la révélation (Grégoire entend une voix lui dire : « J'accorde la grâce de Trajan ») fait partie de la légende mais n'est pas chez Dante. Quant à la rencontre du satyre en quête de Dieu et de l'ermite telle que l'a rapportée Isidore de Séville, elle fait partie de la légende dorée d'Antoine. À noter ici un scrupule de Montherlant, qui en marge de son texte avait écrit : « si bien St Antoine ? », qu'il a ensuite barré. Pour Paul, voir *Cor.*, I, 7, 7 et I, 1, 13, l'épître déjà citée dans le manuscrit de décembre 1922.

6. Donner le texte imprimé plutôt que celui du manuscrit, c'était se priver d'un intéressant éclairage sur la méthode de Montherlant. Nombre de mots sur le manuscrit sont en effet abrégés, voire réduits à leur initiale, et des groupes entiers sont remplacés par un trait, comme si l'auteur se référait à un texte parallèle. Certains passages ne se comprennent que grâce à la version imprimée, qu'on trouvera aux pages XV à XIX de l'édition Grasset. Tous les éléments entre crochets droits sont donc restitués. On notera par ailleurs que la version qui parut dans *Le Rempart* du 13 mai 1933 est identique à celle de l'édition Grasset de *La Relève*.

7. Qui ont eux-mêmes remplacé sur le manuscrit « par crainte des sentences finales, ou espoir de récompense », puis « par espérance ou par crainte », et enfin « alléchés ou tremblants ».

8. La formule « Dieu rétributeur » de cette préface de 1933 rejoint celle qu'on trouvait en 1932 dans *Explicit mysterium*, où il est question d'un « univers sans Dieu, sans rétribution et sans immortalité » (E, p. 523).

9. Et comment non, quand on lit ici : « Je trouve ce Christ dans mon héritage et je l'accepte avec le reste, par point d'honneur et par piété, comme on accepte la succession de ses parents, ne nous apportât-elle que des ennuis. Pour rompre avec ce vieux Génie du foyer il me faudrait des raisons irréfutables. Je ne les ai pas », et qu'on lit dans les Notes de 1923 : « Je trouve ce Christ dans mon héritage et je l'accepte avec le reste. Il me faudrait des raisons irréfutables pour rompre avec ce vieux Génie du foyer. Je ne les ai pas », cette fin remplaçant sur le placard : « C'est un fils impie qui envoie à la brocante les cadres jaunis où des générations de parents sensibles ont posé leurs yeux et leur cœur. » On comprend d'ailleurs par cet exemple pourquoi sur le manuscrit des groupes entiers de mots furent remplacés par un simple trait : l'auteur se citait lui-même.

10. Le mot de Tibère apparaissait déjà dans l'essai *Volte-face*. *La conversion de Tibère* publié par *L'Intransigeant* du 27 septembre 1927 (et repris dans *Garder tout en composant tout*, p. 25) ; on le trouve aussi dans *La Rose de sable*, roman des années 30-32 (R2, p. 206).

[11.](#) E, p. 575 à 578.

[12.](#) Non moins remarquable le fait que la préface de 1933 fut maintenue telle quelle par l'auteur dans les éditions de 1948 (S.E.P.E., ainsi que Bruxelles, L'Écran du Monde) et de 1954 (Fayard).

[13.](#) Le rapt de Ganymède fut tôt regardé comme le symbole de l'ascension de l'âme vers le ciel, il était donc inévitable que l'aigle fût assimilé à l'Esprit Saint. Les choses sont moins évidentes pour le « simulacre tripartite de Fidius ». Vieille divinité de la Sabine, Dius Fidius était le garant de la parole donnée, mais l' *Encyclopédie* et dans son sillage les auteurs du XIX<sup>e</sup> s. (ainsi François Noël dans son *Dictionnaire de la fable* édité par Le Normant en 1823) signalent qu'« on trouve encore à Rome un marbre ancien représentant d'un côté, sous une espèce de pavillon, l'Honneur sous les traits d'un homme vêtu à la romaine, et de l'autre la Vérité couronnée de laurier, qui se touchent la main », et qu' « au milieu de ces deux figures est un jeune garçon d'une figure charmante au-dessus duquel on lit : Dius Fidius ». Reste à savoir où Montherlant a lu que cette triade fut assimilée à la Sainte Trinité.

[14.](#) Ce texte occupe deux pages, 40 et 41, détachées d'un carnet prénuméroté.

[15.](#) Dans la préface de 1938 aux *Olympiques* (R1, p. 227).

[16.](#) Cf. la « confession » datée de 1929 qui parut en janvier 1934 dans *Comœdia* sous le titre « Oui » : « *Pax aut bellum ? Pourquoi cet aut incompréhensible ? Il n'y a pas de ou dans mon vocabulaire. Seulement des et.* »

[17.](#) *Guerre*, dont on n'a donné ici qu'un fragment, est au dos d'une lettre ou plutôt d'un morceau d'une lettre d'Aragon, qui n'est malheureusement pas datée.

[18.](#) Dès 1921, on lisait dans l' *Avertissement* de *La Relève* : « Où que je pousse la liberté de ma pensée et celle de ma vie, je reste sous les grandes mains du *fatum* catholique » (voir E, p. 159 parmi les *Notes*).

[19.](#) *La Marée du soir*, p. 89, Gallimard, 1975.

[20.](#) Celle où les trombones et l'aiguille ont laissé leurs taches de rouille (voir la première partie de « Montherlant "entre les deux mondes" »).

[21.](#) Le « 17K » de Montherlant tient à la difficulté de déchiffrer la cote sur la page de couverture. On notera au passage la mention manuscrite sur la page de titre : « Offert à la Bibliothèque Nationale Luc de Vos » (avec en dessous un cachet officiel : « Don 123606 »), et cette autre mention manuscrite de la p. 3 : « La 1<sup>ère</sup> partie de ce travail a paru dans la "Revue des Études grecques" n<sup>o</sup> de nov-déc. 1908 ; p. 426-433. » Je dois ici des remerciements au SINDBAD, le Service d'information des bibliothécaires à distance, et singulièrement à M. Jean-Louis Pailhès, qui m'a beaucoup aidé dans toutes les recherches bibliographiques liées à ce dossier.

[22.](#) Qui est « Je ne me repens d'aucun de mes actes ».

[23.](#) Sous le titre *Œuvres complètes de l'Empereur Julien*. La BN en a deux exemplaires cotés 8-BL 33576 et 577.

[24.](#) L'édition de 1866 et celle de 1879, toutes deux parues chez

Didier et C<sup>ie</sup>, sont à la BN sous les cotes 8-LA3-10 (A) et (B).

[25.](#) Il s'agit bien des pages 1103 et 1104 du tome 9, consacrées, comme il fallait s'y attendre, à l'empereur Julien.

[26.](#) L'ouvrage avait été publié par le libraire-éditeur Charpentier en 1861.

[27.](#) Frédéric LEFÈVRE, *Une heure avec...*, Cinquième série, Gallimard, 1929, p. 182.

[28.](#) Les seuls textes où l'on ait trouvé Julien et Pan plus ou moins associés sont *Trois Jours au Montserrat* en 1929, l'essai publié dans *Comœdia* en juin 1930 et *Le Solstice de juin* en 1940.

[29.](#) *Julien dit l'Apostat*, p. 341.

[30.](#) C'est-à-dire en 165 de notre ère.

[31.](#) « Mon débile pouvoir fend le temps, va chercher au fond de ses limbes ce contemporain de Marc-Aurèle. Je le touche dans son désespoir séculaire et je le relève justifié. » (E, p. 262). Dans son entretien du 15 octobre 1927 avec Frédéric Lefèvre, l'écrivain ira jusqu'à dire : « Quand je veux me faire une opinion sur quelqu'un, je lui fais lire la vie de Peregrinos dans Lucien. S'il est avec Peregrinos, il y a quelque espoir. S'il tient pour Lucien, je sais bien qu'il y a quelque chose en lui qui ne mérite pas l'estime. » (*Une heure avec...*, p. 181).

[32.](#) E, p. 253.

[33.](#) Y compris le nom de Wieland (Christoph Martin), dont la *Geheime Geschichte des Philosophen Peregrinus Proteus* avait été publiée à Leipzig à partir de 1791. On voit aussi que Montherlant a respecté la vieille notation, avec un point sur le signe de l'unité, pour les chiffres romains. Une seule incertitude : on ne retrouve pas ces mots du manuscrit : « Quelques auteurs veulent qu'il ait été sacré évêque en Palestine », dans ceux de Dyer : *he visited Palestine, where he turned Christian, and by dint of hypocrisy attained to some authority in the Church*.

[34.](#) Le 11 en exposant doit tenir au fait qu'il prit la peine de récrire le 11 de Dyer, d'abord interprété, la graphie anglo-saxonne du 7 aidant, comme un 77.

[35.](#) Charpentier et Blanchet rafraîchissaient très sérieusement la traduction de Chaumont, Flambart et Buisson d'abord publiée chez Panckoucke, puis chez Garnier.

[36.](#) Vol. II, p. 116 de l'éd. Garnier. On voit par là que le menu gribouillage tout en haut du feuillet 10 : « A G. en parle avec respect », résulte de la lecture d'Aulu-Gelle autant que du commentaire de Dyer : *A. Gellius gives a much more favourable account of him*.

[37.](#) Il y avait quand même une traduction latine (le volume 32 de la *Scriptorum Graecorum Bibliotheca* publiée par Didot) et l'édition de la Loeb Classical Library qui venait de paraître en 1922.

[38.](#) En XXIX, I, 25.

[39.](#) En XXIX, I, 39.

[40.](#) Cela pourrait plaider, *La Mort de Peregrinos* ayant été mis sur le métier dès 1921, pour qu'on date de 1921 le volet « Julien » du manuscrit, qu'on le situe donc avant le volet *La Garde autour de Pan* auquel il fut adjoint.

[41.](#) E, p. 253.

[42.](#) Earinus, p. 137.

[43.](#) N'oublions pas que Montherlant en fait remonter les prémices à 1921.

[44.](#) *La Marée du soir*, p. 36, Gallimard, 1975.

[45.](#) Du côté de Lucrèce pour qui retrouve dans le *De Rerum natura* ces « remparts flambants du monde » qui firent tant rêver l'auteur de *Trois jours au Montserrat*, ces remparts n'étant rien d'autre que les frontières au-delà desquelles s'était avancé le courageux Épicure ( *extra / processit longe flammantia moenia mundi* en I, 72-73) quand il « osa se dresser contre la religion » ; du côté de Pascal pour qui s'appuie sur *Port-Royal* ou relève que l'auteur du *Songe* finit par gommer de son texte, après 1936, une page sacrilège d'où il ressortait que l'Église, aux yeux d'Alban, n'était ni plus ni moins que « l'Empire romain continué dans le monde moderne ». Le débat est d'ailleurs loin d'être clos. À preuve, les contributions de Christopher Gérard : *La Face païenne de Montherlant* (en complément de ce *Julianus Redivivus* qu'on a cité dans *Anabases* 16), et de Bernard Quiriny : *Seul dans les hauteurs*, pour le *Montherlant aujourd'hui* qui parut en mai 2012 aux Éditions de Paris, à l'initiative de Christian Dedet.

## Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION : [ÉQUIPE SAVOIRS](#), PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE ET PLATEFORME GÉOMATIQUE (EHESS).
- DÉVELOPPEMENT : DAMIEN RISTERUCCI, [IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#).
- DESIGN : [WAHID MENDIL](#).



ANHIMA

